

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 4

Artikel: La dîma, lo bailli et lo petit caïon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192152>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans certains pays, fait un devoir aux personnes qui se rencontrent de s'avertir mutuellement de l'état de leur visage. La célèbre tragédienne Rachel, se promenant un jour d'hiver dans les rues de Saint-Pétersbourg, ne fut pas médiocrement étonnée de voir un inconnu se précipiter dans sa voiture et, sans autre avertissement, lui frictionner vivement le nez avec de la neige.

Un des hivers les plus rigoureux dont on ait gardé le souvenir en Suisse, est celui de 1830. Dans les premiers jours de février, le lac de Constance fut entièrement gelé, ce qui n'avait pas eu lieu depuis 1695. Le 7, on comptait plus de 200 traîneaux à Rorschach ; les auberges étaient remplies de monde. Sur la glace, à une grande distance du port, on voyait flotter une banderolle servant d'enseigne à un café où l'on vendait du vin chaud et des légumes. Plusieurs personnes y buvaient un petit verre en pensant que ce serait le premier et le dernier qu'elles viraient à un pareil endroit.

Les gens se croisaient sur le lac dans toutes les directions, et l'on alla chercher en procession, de Haguenau à Kreuzlingen, une image de la vierge, destinée à rester sur la rive badoise jusqu'à ce qu'un nouveau gel permit son retour. Nous ne savons si ce retour a pu s'accomplir.

Le Rhin gela jusqu'à deux lieues au-dessus de Schaffhouse, ce qui ne s'était pas encore vu. Dans plusieurs contrées de la Suisse, les porcs et les moutons gelèrent dans les écuries. Le 11 février, le lac de Neuchâtel fut si fortement gelé que de tous côtés on le passait à pied sans danger. On allait ainsi résolument depuis Estavayer à la foire de Neuchâtel, et l'on vit hommes et femmes, petits et grands, pour mémoire et rareté du fait, aller sans crainte danser en ronde sur la glace, qui, au milieu du lac, avait plus de deux pieds d'épaisseur.

A l'arrivée du dégel, on entendit comme des détonations d'artillerie ; c'était la glace qui se fendait. Ce fracas s'entendit jusqu'à Romont et même au-delà, comme si c'eût été le roulement du tonnerre.

Aux gens entêtés. — S'il est un défaut incompatible avec le savoir-vivre, c'est l'entêtement. Un entêté fait toujours souffrir autour de lui, et tout le principe du savoir-vivre, c'est de rendre notre semblable heureux.

Avez-vous entendu discuter un homme de bonne foi et un entêté ? Le premier, pour peu qu'il fût d'un tempérament bouillant, devenait fou de rage en voyant son adversaire repousser l'évidence.

N'avez-vous pas connu des êtres qui consommaient leur ruine et celle de leur famille parce qu'ils s'entêtaient à poursuivre un but irréalisable, parce qu'ils ne voulaient pas revenir sur leurs pas, sachant qu'ils s'étaient engagés dans un chemin impraticable, sans issue, parce qu'ils croyaient montrer ainsi une force de volonté qui n'était qu'une obstination absurde ?

N'avez-vous pas rencontré des gens qui ne voulaient pas revenir d'une idée fausse ? qui, accusant, se refusaient à écouter la défense, répondant aux explications qu'on leur donnait : « Qui veut trop prouver ne prouve rien ? »

Se doutent-ils, ces hommes, qui admirent la fermeté de leur esprit, qui croient à l'inaffabilité de leur jugement, se doutent-ils des tempêtes qu'ils soulèvent dans le cœur des innocents, victimes de leur erreur volontaire ; des tortures qu'ils font subir jusqu'au jour où on prend en pitié la triste infirmité de leur caractère ?

Quand l'esprit est entêté, le cœur est dur en même temps. Un homme doué de bienveillance et de bonté croit au bien, a besoin de croire au bien, est heureux, si un soupçon s'est glissé dans son âme, de pouvoir dissiper le doute odieux qui l'étreint et qui tue celui qui en est victime.

C'est surtout dans la vie à deux que l'entêtement a des conséquences désastreuses. On s'obstine dans une bouderie, et tout de suite l'affection de celui dont on repousse les avances, le retour, subit un refroidissement considérable. On s'entête à braver la défense d'un mari, à repousser la prière d'une femme, il s'ensuit des scènes, des querelles.

Quand un homme entêté est jaloux, c'est l'enfer pour sa femme. Il sera pris de soupçons absurdes, injurieux, choquants, outrageants, et n'en voudra pas d'émordre.

J'ai vu un fiancé, jaloux, dans la même journée, d'un vieillard et d'un enfant. Il avait tout pour plaire à sa fiancée, qui l'aimait, du reste, aussi sincèrement que fidèlement, et il persévéra à croire qu'elle lui préférerait l'enfant et le vieillard, auxquels elle n'avait pas pris garde.

Je sais qu'il est inutile de dire aux entêtés : Corrigez-vous. J'engagerai seulement ceux qui viennent à les rencontrer à ne leur abandonner ni leur cœur ni leur destinée.

Telles sont les judicieuses réflexions d'une dame qui signe : *Ann Seph*, et dont vous avez sans doute remarqué les spirituelles chroniques dans le *Petit Journal*.

La dima, lo bailli et lo petit caïon.

Dão teimpo dái bailli et dái seigneu dè veladzo, on avâi bio avâi grossa courtena, bou n'appliâ, ballès z'ermaillès,

bons partsets, grand domaino, biotséda, prâo créancès et min dè dettès ; on ne poivè pas reduiré la prâisa d'on tsamp quand on volliâvè, rappoo à cllia tsan-cra dè dima qu'on dévessâi à cllia que no gouvernâvont, et que mantegnâi pourro lè pourrâs dzeins. Vo sédè bin cein que l'étai qu' cllia dima : c'est que su dix z'afférès que vo récoltâvi, l'ein faillâi ion po lo seigneu, que cein ne fasai diéro dè bin à cllia qu'aviont prâo peina à tornâ et veri et à niâ lè dou bets. Ariâ-vo grulâ dix taïlès dè bliessons, trait dix lottâ dè truffès, couliâi dix pa-nérâ dè pommès, veneindzi dix sétai dè vin, faillâi iena dè cllia dix porchons po lo seigneu. Cein qu'eimbétâvè assebin, c'est que faillâi atteindrè lo dimiâo, et se vo z'avâi z'u on bio tsamp dè fromeint à reduirè, lhii et prêt à tserdzi et que lo teimpo bargagnâi, n'ivâi pas ! faillâi dzourè tant quiè que lo dimiâo sénye venu comptâ lè dzerbès, et à totès lè dix dzerbè, fasai mettrè sta diciéma dè coté, et tant pî s'ein atteindeint, la pliodze sè mettai ein route.

Pè bounheu, on est débarrassi dè cllia dima ; y'a bin onco lè z'impoû ; mâ faut preindrè pacheince ; après on teimpo, l'ein vindrà on autre.

Lo bailli dè Remainmoti, que sè promenâvè on dzo dào coté d'Einvy et dè Dzereyein, ve onna trouë avoué 'na do-zanna dè cafenets que borbottâvont dein la regola découté lo femé. Ye criè lo paysan à quouij'l'étioint et lài fâ :

— Ditès-vâi ! vo z'ai quie 'na beinda dè petits caïons que sont bin galé ; mè peinso que vo n'allâ pas aobliâ dè m'ap-portâ cé que mè revint.

Lo leindéman, lo paysan, que n'étai pas retso, einvouïè bin maugrâ li ion dè stiâo petits caïons ào bailli, et dit à son bouébo que lo dévessâi portâ : « Te deré ào bailli que tè porrâi bin gardâ assebin. »

L'est bon. Lo bouébo portè lo caïon et dit ào bailli :

— Mon père m'a de que vo porriâ bin mè gardâ assebin, avoué lo caïon.

— Mâ me n'ami, répond lo bailli, c'est que ne su pas ton père, po tè gardâ.

Lo gosse, que n'étai pas nantset lài fâ :

— Adon, étès-vo lo père dào petit caïon.

Lo bailli a z'u lo subliet copâ et tot bailli que l'étai, n'a pas étâ dein lo cas dè rebriquâ oquiè à cé crapaud dè bouébo..

Le vin nouveau et la foire de la Saint-Martin. — « Il y a une vingtaine d'années, nous disait l'autre jour un ancien aubergiste du district de Cossonay, on ne cherchait pas par mille moyens à savoir quelle serait la qualité du vin de l'année ; on n'entendait pas les vignerons et les marchands se livrer à des discussions sans fin sur la moyenne de la chaleur